
“L’immigration bénéficie au pays d’accueil”	1
“La régularisation des sans-papiers n’induit pas d’appel d’air”	3
Face aux réactions hostiles à des projets d’accueil de migrants, élus et associations demandent plus de soutien de l’État.....	4
À Lampedusa, la tragédie des migrants se répète : “On a perdu l’habitude de voir des rescapés”	5

“L’immigration bénéficie au pays d’accueil”

8 avril 2023

Tribune de Luc **Behaghel**, économiste

Le chercheur rappelle que les études économiques s’accordent toutes sur le fait que l’immigration n’a pas de conséquence négative sur l’emploi dans le pays hôte et qu’une vraie politique d’intégration induit même des effets positifs.

Le camp présidentiel, nous dit-on, a hâte de sortir de la réforme des retraites pour un autre chantier, celui de l’immigration. A peine sorti d’une réforme, c’est un autre débat miné qui s’annonce, et qui inquiète le chercheur en économie que je suis. Les économistes de plateau de télé vont resurgir. Les calculs vont être mis sur la table, avec un mélange d’arguments valables, et beaucoup d’autres spécieux. Le patronat va plaider l’immigration sélective : celle qui permet de « booster la start-up nation », mais aussi de maintenir des salaires acceptables (entendons : bas) dans l’hôtellerie-restauration. Les travailleurs précaires vont s’inquiéter de la pression à la baisse que cela exercera sur leurs salaires. On va entendre parler doctement de « *la loi de l’offre et de la demande* », fondement de la « *science économique* ».

Eh bien non, justement, la recherche en économie a appris à se méfier de cette loi d’offre et de demande qui stipule que davantage de travailleurs égale salaires plus faibles. Elle a en effet vérifié dans les données si les travailleurs locaux peu qualifiés souffraient de l’arrivée de migrants, et la réponse répétée par de nombreuses études est négative.

L’économiste canadien David Card, Prix Nobel 2021 de sa discipline, a étudié la question dans une étude célèbre, analysant l’arrivée à Miami de 45 000 réfugiés cubains en 1980, soit une hausse de 7 % de l’offre de travail. Comment ne marcheraient-ils pas sur les pieds de salariés natifs moins qualifiés ?

Reprenons un récent résumé de cette étude par les sociologues Dominique Goux et Éric Maurin : M. Card compare « *l’évolution de l’emploi et des salaires observée à Miami entre 1979 et 1985 et celle observée sur la même période dans les villes d’Atlanta, Los Angeles, Houston et Tampa, villes qui n’ont pas subi de choc migratoire en 1980, mais qui ont suivi dans les années 1970 des trajectoires économiques et démographiques proches de celles de Miami. Le résultat central de ce travail est que la période 1979-1985 ne coïncide avec aucun décrochage particulier de la situation des populations non cubaines de Miami par rapport à ces mêmes populations non cubaines dans les villes choisies comme groupe de contrôle* ».

« *Moins qualifiés et expérimentés, les nouveaux arrivants reçoivent des salaires nettement plus faibles et connaissent un chômage plus élevé que leurs homologues des vagues migratoires précédentes, poursuivent les deux chercheurs, mais leur présence ne déprime ni les salaires ni les opportunités d’emploi des autres salariés. Comme le souligne David Card, le tissu productif de Miami compte beaucoup d’entreprises dans les secteurs des services aux particuliers, de l’hôtellerie-restauration, de la réparation ou du textile, traditionnellement spécialisés dans l’intégration de la main-d’œuvre immigrée peu qualifiée. C’est, selon lui, l’une des explications à la rapidité avec laquelle le marché du travail de Miami a réussi à absorber l’exode cubain du printemps 1980.* » L’étude a été répliquée dans d’autres contextes, tendant toujours à montrer l’absence de réaction notable des salaires.

En réalité, c'est assez simple, et il n'est pas nécessaire de s'en remettre aveuglément à la science économique pour le comprendre : les migrants ne viennent pas prendre nos emplois. Ils prennent ceux que nous laissons et contribuent pour leur juste part à la production nationale, ainsi qu'au financement des retraites.

Au bout du compte, il se trouve que, sur ce sujet, les économistes parlent pour une fois d'une même voix : l'immigration bénéficie au pays d'accueil. Par comparaison, le débat sur les bénéfices du commerce international est bien plus vif : l'ouverture de pans entiers de l'économie à la concurrence de travailleurs qui produisent contrairement aux règles de notre modèle social peut dévaster un secteur, une région. Les bénéfices agrégés sont en théorie positifs (mais difficiles à quantifier empiriquement), et on peut fortement douter que les gagnants de la mondialisation compensent véritablement les perdants, comme le réclameraient les analyses théoriques.

Autre point de consensus rappelé par deux autres Prix Nobel d'économie (2019), Abhijit Banerjee et Esther Duflo : ce qui fait les flux migratoires, ce n'est pas l'attractivité de nos systèmes sociaux généreux, mais bien les crises locales qui poussent à émigrer. Les Syriens voulaient rester en Syrie, les Ukrainiens en Ukraine. Mais ils n'ont pas eu ce choix.

Convergence du cœur et du réalisme

La bien-pensance et le sens du compromis conduisent certains à argumenter en faveur d'un « en même temps » faussement équilibré. Premièrement, accueillons généreusement les bons, et chassons fermement les mauvais ; deuxièmement, renforçons notre capacité et celle des pays de départ à faire la police des migrants, et renforçons l'aide au développement pour que chacun soit heureux de rester chez soi.

Mais ce prétendu « réalisme politique » n'en est pas un. Le réalisme, si on y tient, est de comprendre que la France bénéficiera au niveau macroéconomique d'un afflux de personnes plus jeunes que la moyenne d'entre nous ; le réalisme, c'est de savoir que repousser des migrants dans des barques de fortune, c'est les tuer, et que cela ne suffit pas à arrêter les tentatives ; le réalisme, c'est de reconnaître qu'il serait beaucoup plus avisé de mettre nos moyens dans des mesures dont les effets positifs sur l'intégration des immigrants ont été prouvés par de nombreuses recherches : accès rapide à un titre de séjour et à l'autorisation de travailler, formation en particulier axée sur la langue, sécurisation rapide d'un logement, programmes spécifiques dans les écoles y compris auprès des élèves du pays hôte pour les aider à se « mettre à la place » du nouvel arrivé.

Allons au bout du retournement : lorsqu'ils auront des gouvernements qui en font bon usage, nous devons payer le Mali, le Sénégal, l'Afghanistan, la Syrie, non pas pour qu'ils gardent leurs ressortissants, mais pour les remercier du don qu'ils nous font. Don qui fructifiera à la mesure de nos efforts d'accueil. La France vient de montrer qu'elle pouvait accueillir 100 000 réfugiés ukrainiens. Convergence du cœur et du vrai réalisme ? Une telle convergence doit aller au-delà des peuples européens. Soyons fidèles à l'idéal humaniste rappelé en 2017 par le candidat Macron : la justice l'exige, le réalisme est loin de l'interdire.

Luc Behaghel est directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et enseigne à l'École d'économie de Paris. Il codirige l'[Initiative de J-PAL sur l'inclusion sociale en Europe](#).

“La régularisation des sans-papiers n’induit pas d’appel d’air”

7 avril 2023

*Sur fond de crise autour de la réforme des retraites, le gouvernement a décidé de reporter son projet de loi immigration, qui prévoit entre autres la régularisation de travailleurs sans-papiers. L'économiste espagnol Joan **Monras** détaille, dans un entretien, les diverses conséquences d'une telle mesure.*

Propos recueillis par Julia **Pascual**

[Dans une étude publiée en février 2018 et actualisée en avril 2023](#), les économistes Joan **Monras** (Réserve fédérale de San Francisco), Elias **Ferran** (université de Valence) et Javier Vazquez-**Grenno** (université de Barcelone) ont analysé les conséquences d’une vaste régularisation de 600 000 migrants extra-européens décidée par le gouvernement socialiste espagnol en 2005.

Vous êtes coauteur d’une étude sur les conséquences de la régularisation de 600 000 personnes en Espagne en 2005. Un des principaux enseignements de ces travaux est qu’une régularisation massive n’induit pas d’appel d’air...

En 2004, on estimait qu’il y avait presque un million de sans-papiers en Espagne. La mesure de régularisation a bénéficié à environ 600 000 migrants extra-européens. Mais elle n’a provoqué aucun appel d’air en Espagne. Pour s’en rendre compte, nous nous sommes intéressés aux chiffres des ressortissants extra-européens vivant en Espagne. Et on a constaté que ces chiffres n’avaient pas bougé.

Par exemple, si on regarde les Équatoriens, il n’y a pas eu de changement, puisque leur nombre total s’établit autour de 400 000 en 2004 comme en 2008. Dans le même intervalle de temps, le nombre de Marocains a augmenté de 150 000, mais sans aucune rupture perceptible dans la tendance après l’adoption de la mesure de régularisation, ce qui laisse penser que d’autres facteurs, indépendants de cette mesure, ont joué.

On peut expliquer cette absence d’appel d’air notamment par le fait que la mesure de régularisation visait les personnes déjà présentes en Espagne puisque, pour en bénéficier, il fallait remplir des conditions comme être présent depuis déjà au moins six mois dans le pays et avoir un contrat pour au moins les six prochains mois.

Nous pensons même que la régularisation a pu jouer en défaveur de flux nouveaux, puisqu’elle a été accompagnée d’un renforcement des contrôles de l’inspection du travail visant à combattre le travail au noir, ce qui a pu rendre plus difficile l’embauche de travailleurs sans papiers. Nous restons toutefois prudents sur les effets à long terme de la mesure car, dès 2008, l’Espagne a été touchée par la crise économique, ce qui a pu avoir pour effet de diminuer la demande de travail.

Des constats similaires ont-ils été faits dans d’autres pays ?

En 1986, les Etats-Unis ont adopté l’Immigration Reform and Control Act (IRCA), une amnistie qui a permis à quelque trois millions d’immigrés de régulariser leur situation. Des articles de recherche ont regardé si cette loi avait provoqué une augmentation de l’immigration et ils trouvent que non. Ce n’est pas une vérité absolue, cela dépend certainement des contours de la politique mise en œuvre et du contexte économique, mais on a des exemples variés, en Espagne et aux Etats-Unis, qui trouvent que la régularisation n’induit pas d’appel d’air.

Comment la régularisation peut-elle être un frein au travail au noir ?

Si la régularisation est accompagnée d’un renforcement des contrôles de l’inspection du travail, cela a pour effet d’augmenter le coût du travail au noir. En outre, en exigeant des personnes un contrat de travail d’au moins six mois pour être régularisées, la mesure décidée par le gouvernement espagnol a incité des travailleurs à sortir du travail au noir. Cela est particulièrement visible dans le secteur du ménage à domicile.

Beaucoup des personnes qui ont été régularisées étaient des femmes de ménage d’origine extra-européenne qui travaillaient de façon non déclarée au domicile de particuliers. La régularisation a provoqué une hausse très importante du nombre d’entre elles qui étaient déclarées, passé de 60 000 à 160 000.

Toutefois, à moyen terme, le chiffre dans ce secteur est retombé autour de 110 000. Nous pensons que, une fois régularisées, ces travailleuses ont saisi des opportunités dans d'autres secteurs, notamment dans les hôtels-restaurants ou le nettoyage en entreprise. Mais il est également possible qu'une fraction de ces travailleurs soit retournée sur le marché informel.

Vous battez aussi en brèche l'idée répandue selon laquelle le recours à la main-d'œuvre immigrée tire les salaires vers le bas...

La régularisation de travailleurs peut exercer, dans un premier temps, une pression à la baisse sur les salaires puisque l'offre de travail se trouve augmentée mais, dans le même temps, en régularisant leur situation, les immigrés ont accès à plus d'opportunités de travail et cela augmente leur pouvoir de négociation avec les entreprises. Nous estimons que cette capacité de négociation peut leur permettre d'obtenir des niveaux de salaire plus élevés d'environ 20 % en moyenne.

A long terme, ces deux effets se conjuguent et il n'y a pas de changement substantiel sur le niveau des salaires. Cela fait écho aux résultats de l'économiste et Prix Nobel d'économie David Card qui s'était intéressé à l'exode depuis le port cubain de Mariel dans les années 1980, lorsque quelque 1 250 000 Cubains avaient rejoint Miami.

En revanche, vous montrez que les bénéficiaires sont manifestes pour les finances publiques...

Nous avons calculé que, pour chaque migrant régularisé, les cotisations patronales ont augmenté de 4 000 euros en moyenne par an. Toutefois, nous avons aussi constaté que le travail au noir n'a pas disparu. Passé une première période au cours de laquelle le travail au noir a reculé, celui-ci reprend car des entreprises cherchent toujours à échapper aux cotisations sociales, et des travailleurs peuvent être intéressés par des salaires plus élevés car non soumis à l'impôt sur le revenu.

Mais cette réalité dépasse la question des travailleurs migrants. En Espagne, le marché informel est très important et concerne les travailleurs espagnols eux-mêmes, dans des secteurs comme le bâtiment ou le tourisme. En cela, les migrants n'ont pas une attitude différente de celle des natifs.

Face aux réactions hostiles à des projets d'accueil de migrants, élus et associations demandent plus de soutien de l'État

7 avril 2023

La contestation de projets d'accueil de migrants sur le territoire prend des proportions qui inquiètent acteurs associatifs et élus locaux. Ils souhaiteraient que l'Etat se montre davantage à leurs côtés.

Par Julia Pascual

Depuis plusieurs mois, les tensions s'exacerbent autour de projets d'accueil de migrants sur le territoire, dénoncés par l'extrême droite. Elus et associations s'en inquiètent. « *Je n'ai pas vu un message de soutien du ministre de l'intérieur au maire de Saint-Brévin* », dénonce Damien Carême (Europe Ecologie-Les Verts), député européen et coprésident de l'Association nationale des villes et territoires accueillants. La maison de l'élu de Loire-Atlantique a été la cible, dans la nuit du 21 au 22 mars, [d'un incendie volontaire](#). Depuis plusieurs semaines, l'extrême droite organisait dans la commune des rassemblements hostiles au déménagement d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA). « *Il faut une parole pour ces élus locaux qui s'engagent au nom des besoins de l'État* », poursuit M. Carême.

La plupart des projets contestés relèvent de marchés publics, dans le cadre du parc d'hébergement des demandeurs d'asile. « *L'État doit prendre la pleine mesure de la multiplication des actes d'intimidation* », défend à son tour Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, qui regroupe plus de 870 associations de lutte contre l'exclusion, parmi lesquelles des opérateurs de CADA.

Directrice générale adjointe de l'association Viltais, qui gère notamment des CADA, Juliette Lucot considère que les projets d'implantation doivent être « *plus travaillés en amont, pour qu'ils ne soient pas vécus de façon frontale. Et on ne peut plus laisser les opérateurs aller seuls au front.* » Plusieurs des projets de Viltais sont aujourd'hui contestés, comme à Beyssenac, en Corrèze.

“ Passage en force ”

Une réunion publique s'y est tenue le 16 mars à l'initiative du préfet du département : « *Il a reconnu qu'il aurait dû organiser cette réunion en amont* », rapporte M^{me} Lucot. Le maire de la commune, Francis Comby (Les Républicains), continue d'être réfractaire au projet. « *C'est un passage en force, sans concertation des acteurs locaux.* » L'élu vit d'autant plus mal la situation qu'il a porté plainte après avoir fait l'objet de menaces de mort par courriel. « *Je lis dans la presse qu'un maire a vu sa maison incendiée, je ne sais pas ce qui va se passer* », dit-il.

Le maire de Callac (Côtes-d'Armor), Jean-Yves Rolland, vit comme un « *échec* » [d'avoir abandonné](#), en janvier, un projet d'accueil de réfugiés, face à une « *campagne d'intimidation de l'extrême droite* ». Chloé Freoa, la directrice de Merci, le fonds qui portait ce projet, analyse : « *On était novice mais on sait aujourd'hui qu'il y a des enjeux de communication énormes autour de ces projets.* » Elle a, en outre, « *l'impression que la préfecture n'a pas pris la mesure de la situation* ». « *Entre avril [2022] et janvier, relate-t-elle, il y a eu seize plaintes déposées par des élus. On parle de menace de mort, d'appel au viol, d'injures, de dégradation de bien public...* »

Au ministère de l'intérieur, on reconnaît le « *besoin d'explication et de transparence de la part des porteurs de projet et des représentants de l'Etat* », tout en souhaitant privilégier la discrétion. Un cadre de la Place Beauvau défend ainsi la construction d'un « *consensus local* » par les préfets. « *On n'a pas intérêt à en faire un sujet national* », croit-il.

À Lampedusa, la tragédie des migrants se répète : “On a perdu l'habitude de voir des rescapés”

5 avril 2023

En forte hausse, les arrivées en Italie pourrait dépasser le chiffre record de 180 000 atteint en 2016. La Tunisie est devenue le premier pays de départ des bateaux, devant la Libye.

Par Julia Pascual

Des vagues de 3 mètres, des rafales de vent et, échoués sur un caillou inhabité de 200 mètres sur 180 mètres, trente-deux personnes, dont un bébé, qui tentaient de rejoindre l'Europe par le canal de Sicile. Le mauvais temps a failli engloutir l'embarcation de fortune qui les transportait. Lundi 3 avril, un hélicoptère des gardes-côtes italiens a secouru le petit groupe sur l'île de Lampione. Partis de Tunisie et originaires d'Afrique de l'Ouest, les migrants ont été progressivement débarqués sur le tarmac de l'aéroport de Lampedusa, sous le regard médusé des voyageurs présents sur place.

Dans cette île touristique de 6 000 habitants, on a perdu l'habitude de voir ces rescapés. D'ordinaire, les gardes-côtes débarquent les personnes secourues en mer sur le quai militaire du port. On ne peut alors apercevoir, au loin, que le scintillement doré des couvertures de survie dans lesquelles elles s'enroulent avant d'être escortées jusqu'au « hot spot » niché dans un vallon au milieu de l'île, que des grilles, des policiers et des militaires protègent.

Des conditions au cœur de [la condamnation de l'Italie, le 30 mars, par la Cour européenne des droits de l'homme](#) (CEDH). Saisie par quatre Tunisiens débarqués sur l'île en 2017, la CEDH a notamment estimé que leur rétention était « *dépourvue de base légale claire* », ce qui les a empêchés de la contester devant un tribunal.

Pieds nus

Plus de 400 migrants se trouvent actuellement dans ce centre fermé, dont la capacité maximale d'accueil n'excède pas 350 places, obligeant nombre d'entre eux à dormir dehors, avant d'être progressivement transférés en dehors de l'île. Dimanche 2 avril, plus de 170 personnes ont ainsi embarqué sur un ferry direction Porto Empedocle, au sud de la Sicile. Lorsqu'on les croise sur l'embarcadère, certains vont pieds nus. Un homme, qui fête ce jour-là ses 28 ans, déclare être parti de Sfax et ne pas avoir de destination en tête. Un autre, âgé de 43 ans, s'inquiète de savoir s'il est vrai qu'« *il n'y a plus de place en Italie* », tandis qu'un jeune couple, dont la femme est enceinte de sept mois, explique être parti parce qu'« *il n'y a pas de travail en Tunisie* ». La police intervient rapidement pour proscrire tout échange avec la presse.

A Lampedusa, l'histoire bégaie. Depuis le début de l'année, plus de 27 000 personnes ont rejoint l'Italie par la mer, majoritairement via cette île de 20 km², située à une centaine de kilomètres à l'est des côtes tunisiennes et surnommée la « porte de l'Europe ». Les flux sont en augmentation de 400 % par rapport à la même période en 2022, et de plus de 900 % sur le seul corridor tunisien, devenu le premier pays de départ des bateaux, devant la Libye. Avec une météo de plus en plus propice, les arrivées pourraient dépasser le chiffre record de 180 000 atteint en 2016. La majorité des traversées se fait à bord d'embarcations en fer, soudées à la hâte, au coût moindre mais à la stabilité plus incertaine que celle des bateaux de bois.

Les ressortissants ivoiriens et guinéens constituent les premières nationalités concernées, dans un contexte de crise économique et de discrimination envers les subsahariens en Tunisie, exacerbées par [les propos du président Kaïs Saïed](#), le 21 février, attribuant aux migrants africains un « *plan criminel pour changer la composition démographique du pays* ».

“Une culture de la haine contre les migrants”

Le 23 mars, à Bruxelles, la cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni (extrême droite), a déclaré que « *si la Tunisie s'effondre complètement, il y a un risque de catastrophe humanitaire avec 900 000 réfugiés* », sans que ce chiffre ne se rapporte à aucune projection officielle. Le même jour, M^{me} Meloni et Emmanuel Macron ont appelé à soutenir Tunis afin de contenir la « *pression migratoire* ».

Pietro Bartolo dénonce, lui, « *une culture de la haine contre les migrants* ». Ce Lampéduosain, député européen depuis 2019 (Parti démocrate), a travaillé trente ans comme médecin, notamment auprès des arrivants : « *Nuit et jour, sur le port, j'ai croisé plus de 350 000 personnes. J'ai vu tant de cadavres, de femmes et d'enfants. On est face à un phénomène structurel. Il faut des voies légales de migration.* » Selon lui, les prises de position du gouvernement italien sont en outre « *paradoxaes* », dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Alors que le gouvernement Meloni a fixé par décret à 80 000 le nombre de migrants économiques autorisés pour 2023, plus de 240 000 demandes ont été renseignées par des employeurs le jour du lancement de la procédure, le 27 mars.

Dans le salon de son appartement, Pietro Bartolo a exposé les nombreuses décorations et médailles qu'il a reçues au fil des ans, pour saluer son engagement. Pour quel résultat ? Le député n'attend pas de miracle du pacte sur la migration et l'asile que la Commission européenne entend adopter avant le printemps 2024, et qui pourrait prévoir un mécanisme de répartition des migrants en Europe. « *Après ça, on plaidera pour la mise en place d'une opération européenne de secours en mer* », veut croire M. Bartolo.

Un manque de secours

Il y a bientôt dix ans, en octobre 2013, [le naufrage d'une embarcation](#) faisant 368 morts avait poussé l'Italie à lancer l'opération navale, militaire et humanitaire « Mare Nostrum ». Elle a pris fin au bout d'un an. Depuis, l'Union européenne (UE) a contribué à financer, former et équiper les gardes-côtes libyens, les moyens de surveillance aérienne de Frontex ont été renforcés, et quelques ONG tentent de pallier le manque de secours au moyen de bateaux humanitaires ou d'avions. Le 1^{er} avril, le *Colibri 2*, l'avion de l'ONG Pilotes volontaires, a justement décollé de Lampedusa pour rechercher des embarcations en détresse dans les eaux internationales.

Dans la carlingue, le pilote, Jose Benavente, 54 ans, et deux observateurs sont rivés à leurs jumelles et scrutent la mer. Après six heures de survol, à 60 miles nautiques de la Libye, ils repèrent un canot

pneumatique de fortune, aux boudins mal gonflés, qui progresse de façon erratique dans une zone de plates-formes pétrolières. A son bord, quatre-vingt-douze personnes sans gilets de sauvetage. A la vitesse à laquelle elles vont, il ne leur faudrait pas moins de deux jours de navigation pour atteindre Lampedusa, à supposer qu'elles ne subissent pas de panne d'essence ou de moteur, qu'elles maintiennent un cap, et qu'elles ne chavirent pas.

Des tirs d'intimidation

Le navire *Ocean-Viking*, de l'ONG SOS Méditerranée, à proximité, portera secours à l'embarcation. Une semaine auparavant, le 25 mars, le même navire avait dû interrompre un sauvetage sous la menace des garde-côtes libyens, qui avaient procédé à des tirs d'intimidation avant d'intercepter environ 80 personnes. « *Les Libyens mènent des opérations de plus en plus dangereuses* », observe Jose Benavente.

Le 27 mars, les Nations unies en Libye ont épinglé dans un rapport le soutien financier de l'UE à Tripoli – 700 millions d'euros entre 2014 et 2020 –, qui aurait « *aidé et encouragé l'accomplissement de crimes* » contre l'humanité sur des migrants, tels que des détentions arbitraires, des meurtres, de l'esclavage sexuel ou encore des disparitions forcées. En 2022, d'après l'Organisation mondiale pour les migrations (OIM), près de 25 000 migrants ont été interceptés en mer par les Libyens, et plus de 4 200 l'ont déjà été en 2023.

Les humanitaires en mer dénoncent fréquemment l'inertie de Malte et de l'Italie dans la coordination des secours. En décembre 2022, l'ONG Sea Eye a publié un e-mail du centre de secours maltais enjoignant à un navire de commerce de ne pas assister une embarcation de migrants, sous prétexte qu'il n'y avait « *pas de situation de détresse* ». Le 14 mars, l'ONG Alarm Phone a dénoncé à son tour l'intervention tardive de Rome, alors que les gardes-côtes libyens ne disposaient pas de patrouilleur, pour coordonner les secours à une embarcation. Alors que celle-ci était signalée en détresse depuis près de deux jours, seuls dix-sept migrants ont pu être secourus, et une trentaine d'autres sont morts noyés.

Ce 1^{er} avril, le centre de secours de Rome a, au contraire, fait preuve d'une réactivité immédiate en assignant à l'*Ocean-Viking* le port de Salerne, en Campanie, pour débarquer ses 92 rescapés. Une rapidité qui tranche avec les longues semaines d'attente auxquelles étaient habitués les navires d'ONG depuis 2018, sur fond de conflit entre l'Italie et les Etats membres pour se répartir les migrants.

Au moins 441 morts cette année

Depuis un décret du 28 décembre 2022, le gouvernement italien a changé de stratégie : il oblige les navires humanitaires à se rendre sans délais au port qui leur est assigné, sans procéder à plus de sauvetages. « *On nous désigne des ports de plus en plus éloignés*, décrit Morgan Lescot, à bord de l'*Ocean-Viking*. *Cela nous impacte financièrement et nous éloigne d'une zone qui manque cruellement de capacités de sauvetage.* » Pour avoir « *désobéi* » au décret et avoir mené quatre opérations de secours successives, le 24 mars, le navire humanitaire allemand *Louise-Michel* est immobilisé pour vingt jours à Lampedusa.

Lire aussi : [A bord de l'« Ocean-Viking », les marins sauveteurs face à la « nouvelle stratégie italienne » en mer Méditerranée](#)

D'après l'OIM, au moins 441 personnes sont déjà mortes en Méditerranée centrale cette année en tentant de gagner l'Europe. Régulièrement, des cadavres remontent à la surface. Le 28 mars, le corps d'une femme a été retrouvé échoué sur les rochers de Lampedusa. Puis celui d'un homme, au large de l'île, le 1^{er} avril. Au cimetière de Lampedusa, on reconnaît les sépultures des migrants. Souvent anonymes, elles sont parfois décorées par le collectif [Forum Lampedusa Solidale](#), qui a peint sur des céramiques une barque, des barbelés, des vagues...

Les lieux sont actuellement en travaux. Une petite pancarte a été fixée sur un mur de tôle, qui détaille le projet en cours. Il est cofinancé par le fonds asile, immigration et intégration de l'UE. Il prévoit l'extension du cimetière.